

# ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE - REINSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Nom et prénom du Responsable légal :

Adresse :

N° Tel. Domicile :

N° Tel. Travail :

N° de portable :

Courriel :  
(merci d'écrire lisiblement)

**(Bon nombre d'informations vous seront transmises par ce biais)**

Nom et prénom de l'Elève :

Date de naissance :

(1) N'autorise pas la diffusion de photographies de mon enfant

- REINSCRIS (1)

mon enfant à l'Ecole de Musique

- ME REINSCRIS (1)

- NE REINSCRIS PAS

- NE ME REINSCRIS PAS

En classe de : (1)

EVEIL MUSICAL

SOLFÈGE uniquement

INSTRUMENT uniquement

Solfège et instrument

(préciser l'instrument)

En cours « ADULTE » Solfège  (1) et / ou Instrument  (1)

(préciser l'instrument s'il y a lieu)

Les enfants, commençant l'instrument à la rentrée 2018 / 2019, doivent choisir **obligatoirement** trois instruments :

INSTRUMENTS (1)	1 <sup>er</sup> Choix	2 <sup>ème</sup> Choix	3 <sup>ème</sup> Choix
Batterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chant (plus de 11 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clarinette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flûte Traversière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guitare classique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guitare électrique ou basse (plus de 11 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piano	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saxophone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trombone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trompette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violoncelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La Direction, dans la mesure du possible, orientera les élèves en fonction du 1<sup>er</sup> choix, mais le nombre de places disponibles dans certaines spécialités reste limité. Il sera donc procédé à une sélection en fonction des résultats aux examens de solfège.

En tout état de cause, **les réinscriptions doivent être retournées au Secrétariat avant le 31 août 2018.**

Enfin, je demande à bénéficier (ou à continuer de bénéficier) du prêt d'un instrument de l'Ecole de Musique,

OUI

NON  (1)

(fournir l'attestation d'assurance et le chèque de caution (se renseigner auprès du Secrétariat) en cas de location d'instrument)

Fait à

Le

Signature

(1) Mettre une croix dans la ou les case(s) correspondant à votre réponse